



1. RÈGLES

- a. L'événement est régi par les règles telles que définies dans le Règlement de Course de Voile 2025-2028. En cas de conflit entre les langues, le texte anglais prévaut.

2. CHANGEMENTS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

- a. Toute modification des instructions de course sera affichée avant 09h00 le samedi 23 août, sauf que toute modification du programme des courses sera affichée avant 20h00 le vendredi 22 août.

3. COMMUNICATION

- a. Le tableau d'affichage officiel se trouve sur le site <https://www.pcyq.qc.ca/fr/tableau-daffichage-officiel-2/>
- b. Le Comité de Course pourra utiliser la voie 78 sur VHF pour toute communication de courtoisie.
- c. Tout bateau abandonnant la course après l'enregistrement sur l'eau doit en informer le Comité de Course.

4. CODE DE CONDUITE

- a. [DP] Les compétiteurs et leurs accompagnateurs devront se conformer aux demandes raisonnables des officiers de course.

5. SIGNAUX ÉMIS DU RIVAGE

- a. Les signaux émis à terre seront hissés sur le mât du bateau comité de course amarré au Yacht Club de Pointe-Claire.
- b. Lorsque le drapeau AP est affiché à terre, "1 minute" est remplacé par "pas moins de 30 minutes" dans le signal de course AP.

6. PAVILLONS DE CLASSE

- a. Les pavillons de classe seront:

Division	Pavillons	Signal d'avertissement
A - Compétitive	Mauve	13h00
B – Novice and Familiale	Blanc	13h05

7. PARCOURS

- a. Les parcours sont un triangle et sont décrits dans l'addenda – A
b. Si le comité de course sélectionne le parcours raccourci, cela sera indiqué par l'affichage du fanion numérique 1.

8. MARQUES

- a. Les marques sont des tétraèdres gonflables orange et jaune.
b. La marque de départ et d'arrivée est une boule rouge.

9. LE DÉPART

- a. Le départ des courses sera fait en utilisant RCV 26 comme indiqué dans le tableau :

Signal	Drapeaux sur le bateau signaleur	Minutes avant le signal de départ
Avertissement	Drapeau <u>de division</u> levé	5
Préparatoire	Drapeau <u>de division</u> reste levé – Drapeau « P » levé	4
Une-minute	Drapeau <u>de division</u> reste levé – Drapeau « P » s'abaisse	1
Départ	Drapeau <u>de division</u> s'abaisse	0

- b. La ligne de départ sera délimitée par un drapeau orange sur le bateau signaleur du côté tribord de la ligne et le côté parcours de la marque de départ, une boule rouge située à bâbord.
c. Les bateaux de la division B doivent éviter la zone de départ pendant la séquence de départ des bateaux de la division A.

10. L'ARRIVÉE

- a. La ligne d'arrivée sera entre un mât arborant un pavillon bleu sur le bateau comité de, et le côté parcours de la marque d'arrivée, une boule rouge.

11. TEMPS LIMITE

- a. La fenêtre de finition, qui est la limite de temps pour que les bateaux terminent après que le premier bateau de leur division ait navigué sur le parcours et terminé, sera de 30 minutes. Un bateau qui dépasse le temps limite recevra un score DNF (Did not Finish). Ceci change RRS 35, A4 and A5.

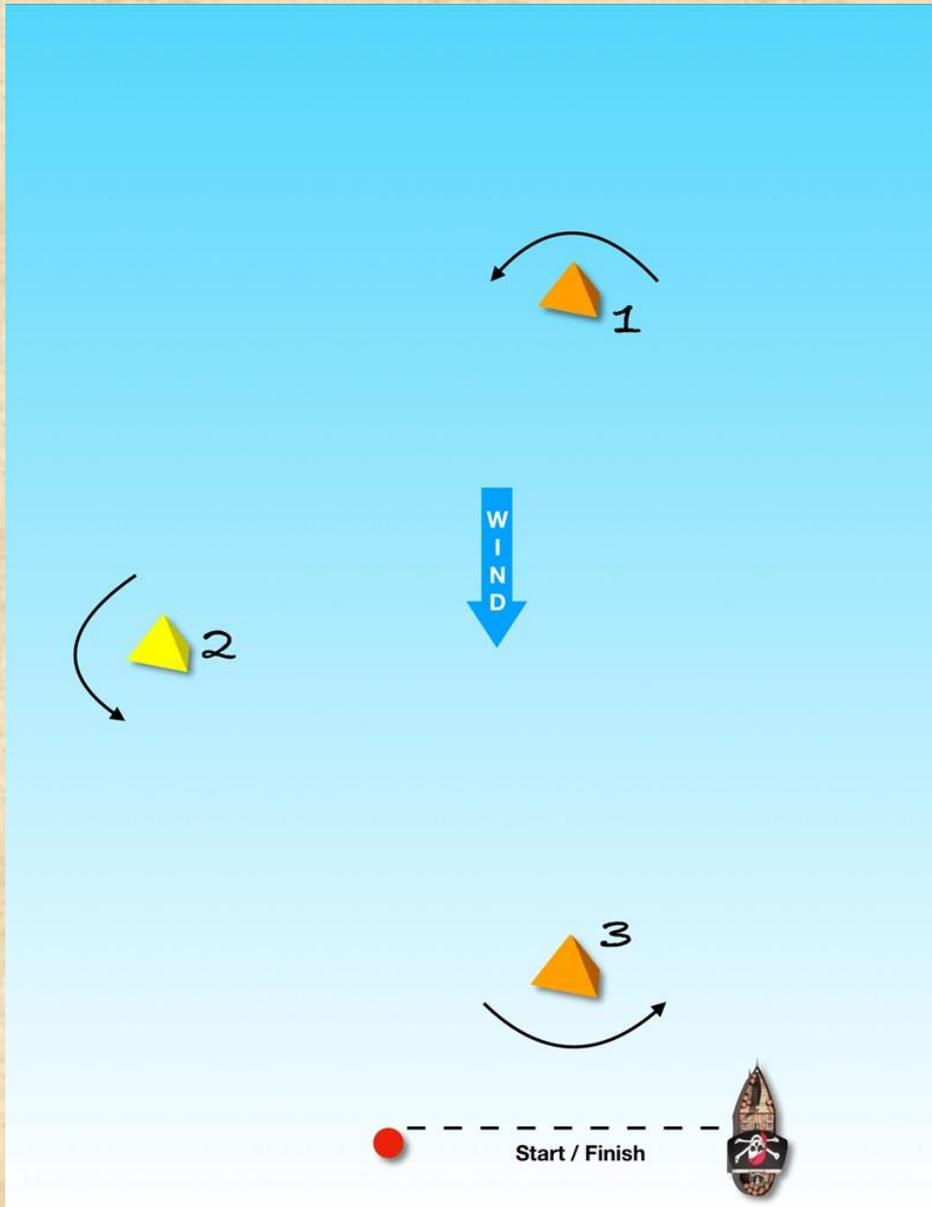
12. DEMANDE DE RÉCLAMATION (POUR DIVISION A SEULEMENT)

- a. Pour déposer une réclamation, un formulaire de demande d'audience doit être soumis, à l'adresse indiquée sur le formulaire, avant 20h00 le jour de l'événement.
b. Les formulaires de demande d'audience sont sur la [page de l'événement](#).
c. RCV 61.2(b)(2) and 63.7(b) se s'appliquent pas.

ADDENDA - A

PARCOURS

Parcours Normale	Parcours raccourci  (Fanion numérique 1 affiché par le bateau comité avant le départ)
Départ - 1 - 2 - 3 - 1 - 2 - Arrivée	Départ - 1 - 2 - Arrivée



ADDENDUM - B

MESSAGE SPÉCIALE DU CAPITAINE JACK SPARROW



Vous avez été reconnu coupable d'avoir percuté une frégate britannique et devez donc vous dégager et effectuer un virage de pénalité à 360 degrés sur votre dernière portée sous le vent après la marque d'empannage.

CHANCES DANS LE TIRAGE AU SORT

J'accorderai une chance au tirage au sort par bateau pour la participation

J'accorderai une chance supplémentaire pour la tenue de pirate

J'accorderai une chance supplémentaire pour l'affichage du drapeau Jolly Roger

Enfin, j'accorderai une chance supplémentaire pour avoir une "wench" à bord !!